## COMMUNE DE CHATEAUNEUF COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 07 juin 2018 à 20 heures

<u>Présent(e)s</u>: CARREL Henri - HUGONOT Christelle - BERTHET-RAMBAUD Sophie-MAUGIE Gilles- SCHAMME Capucine- FOURNIER Didier- CHOLAT Claude- MARTHELOT

Vincent- FOUCAULT Izabel- MARTIN Thierry **Absent(e)s**: NOVEL Denis- FOURNIER Viviane

Secrétaire de séance : MARTIN Thierry

# 1°) Maintien demande de subvention auprès du Conseil Départemental :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir auprès du Conseil Départemental la demande de subvention suivante : acquisition d'un tracteur de déneigement.

### 2°) Subventions aux associations:

Arrivée de Sophie Berthet-Rambaud

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer les subventions suivantes aux associations :

- Loisirs et pêche : 765 € -200 € (consommation électrique annuelle) : 565 €
- Chorale Castel neuves voix : 765 €
- Comité d'animation de Châteauneuf : 1 800 €
- Pupilles enseignement public : 200 €
- Délégation cantonale Education Nationale : 54 €
- Handisport: 100 €
- Donneurs de sang de la Combe de Savoie : 230 €
- Clique de Coise : 100 €
- Loisirs des fils d'argent de l'hôpital de St Pierre d'Albigny : 100 €
- Coopérative scolaire de Coise : 515 € (projet artistique 2018/2019)

Le Conseil Municipal se prononce également pour le versement d'une subvention de principe de 100 € pour les restos du Coeur au cours de l'année.

#### 3°) Participation financière au festival Les Sons du Lac:

Le Conseil Municipal, décide à 7 voix pour :

De régler pour un montant de 1 500 euros les factures liées aux spectacles programmés lors du festival Les sons du lac qui aura lieu à Châteauneuf les 5-6-7 juillet prochains ainsi que la consommation électrique. Ces factures seront réglées directement aux prestataires intervenants lors du festival.

#### 4°) Tarif billets concert:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer comme suit les tarifs des billets pour le concert du 22 juillet 2018 :

Billets adulte : 16 €

Billets enfants moins de 18 ans : 6 €

• Billets adhérents : 12 €

## 5°) Convention de Co-réalisation avec Fêtes Musicales de Savoie :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne pouvoir au maire pour signer le contrat de co-réalisation avec les Fêtes Musicales de Savoie pour le concert qui aura lieu le 22 juillet 2018 à l'église.

### 6°) Location terrains sans bail:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le montant des locations de terrains ne faisant pas l'objet d'un bail comme suit :

Parcelle ZY16 (6a47): RICHARD François: 7 €
Parcelle ZP 7 (16a42): JACQUIN Michel: 13 €
Parcelle ZC 89 (13a50): NOVEL Denis: 15 €
Parcelle ZE 61(17a94): NOVEL Denis: 11 €

### 7°) Modification du périmètre Zone Natura 2000 :

Le Conseil Municipal décide de donner un avis défavorable à la modification du périmètre de la Zone Natura 2000.

Pour la modification du périmètre : 2 voix
Contre la modification du périmètre : 1 voix

- Abstention: 7 voix

Fait à Châteauneuf, le 12 juin 2018 Le Maire, Henri CARREL

